

FICHE PAYS

CONGO

République du Congo

CONTEXTE GENERAL



Monnaie : Franc CFA (1 € = 655,957 F CFA)

IDH : 140 / 187 (source PNUD)

Population : 4,5 millions d'habitants

Part de la population rurale : environ 35%

Contexte politique :

Président : Denis Sassou-Nguesso (élu en juillet 2009 pour 7 ans)

Dernières élections des conseils départementaux et des conseils municipaux des six plus grandes villes du pays : septembre 2014 (mandat = 5 ans)

Organisation territoriale :

Départements (12), communes urbaines.

LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Principales problématiques

Le Congo dispose d'abondantes ressources en eau (ressources souterraines, bassin du Congo) mais ce potentiel n'est que faiblement exploité. Le pays est confronté à une faiblesse de la capacité de production, à la vétusté et au faible entretien des installations de production et de distribution.

Taux d'accès*	en milieu rural	en milieu urbain
Eau potable	32 %	95 %
Assainissement	19 %	15 %

* Données 2011 publiées dans le Rapport JMP 2013

Les pouvoirs publics ont pris l'engagement d'offrir l'eau potable à plus de 90% des habitants de Brazzaville et Pointe-Noire avant la fin de 2014, et d'apporter de l'eau potable à 90% des populations des zones rurales.

Les besoins minimums de la population selon le lieu de résidence sont estimés à :

- 10 à 20 litres/hab/j en zone rurale
- 30 litres/hab/j en zone semi-urbaine
- 60 à 70 litres/hab/j en zone urbaine

LE CADRE INSTITUTIONNEL

Cadre Juridique

Adopté en 2003, le **Code de l'eau** est le principal document de la stratégie nationale. Il comprend les dispositions suivantes :

- Recentrage du rôle de l'Etat sur la définition de la politique de développement, la planification et la régulation sectorielle ;
- Délégation du service public de l'eau à une ou plusieurs personnes morales de droit privé, sous forme de concession d'affermage ou de régie ;
- Mise en place d'un organe de régulation pour le suivi et le contrôle des activités des délégataires ;
- Institution d'un fonds national de développement du secteur de l'eau ;

Le Code est complété par des textes législatifs portant notamment sur le transfert de compétences de l'Etat aux collectivités locales et sur la détermination du patrimoine des collectivités.

Le secteur de l'assainissement relève du champ de compétences de plusieurs ministères (Eau, Santé, Environnement). Une réglementation spécifique (code de l'assainissement) n'est pas élaborée.

DOCUMENTS ET RESSOURCES

Développement d'une stratégie de financement du secteur de l'eau en Afrique centrale : Rapport Congo, GWP 2010.

PAGES PAYS

www.pseau.org/autres-pays

CONTACTS

Direction générale de l'hydraulique : Nicolas Labarre

info@meh-congo.net

PCPA Congo : Augustin Benazo

rthematique_pcpacongo@yahoo.fr

GRET Brazzaville : Marie Guillaume

guillaume@gret.org

pS-Eau : Guillaume Aubourg

aubourg@pseau.org

Les principaux acteurs institutionnels

Au niveau national :

Le **Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique**, à travers la Direction générale de l'hydraulique, assure la coordination générale du secteur.

L'**Organe de Régulation du Secteur de l'Eau (ORSE)** est chargé depuis 2008 de contrôler les activités des exploitants et opérateurs du secteur.

L'**Agence Nationale de l'Hydraulique Rurale (ANHYR)** assure depuis 2008 la promotion et du développement de l'hydraulique rurale. Elle assure la gestion et l'exploitation provisoire des infrastructures de production et de distribution d'eau potable dans les centres ruraux avant le transfert progressif de l'exploitation des infrastructures aux collectivités locales.

Au niveau local :

En matière d'accès à l'eau potable, le sous secteur de l'hydraulique rurale ne dispose pas d'un cadre formel de planification et de programmation. Les communes, et départements ne peuvent pas s'appuyer sur des outils locaux de programmation et de suivi des services eau et d'assainissement.

En milieu urbain :

Dans les grandes villes et chefs lieux de département le service (production, distribution) est assuré par la **Société nationale de distribution d'eau** dans le cadre d'un contrat de performance avec l'État.

QUELQUES PROJETS EN COURS

Nom	Date	Lieu	PTF
Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)	2010-2015	Pointe-Noire et Brazzaville	Banque mondiale
Projet « Eau pour tous »	2013-2015	2 000 villages	État
Accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, et hygiène pour les populations du Plateau Batéké	2011-2014	Plateau Batéké	Croix Rouge, AFD, UE

POUR EN SAVOIR PLUS...

Cartographie de la coopération décentralisée et non gouvernementale en RDC
www.pseau.org/actions

